

Vu le décret n° 90-1953 du 26 novembre 1990, portant organisation des services de la Présidence de la République, tel qu'il a été complété par le décret n° 2001-2136 du 15 septembre 2001 et le décret n° 2012-2473 du 16 octobre 2012,

Vu l'arrêté Républicain n° 2013-336 du 27 décembre 2013, portant nomination de Monsieur Mohamed Naceur Ghanmi, sous-directeur d'administration centrale à la Présidence de la République chargé des affaires financières,

Vu le décret Présidentiel n° 2018-116 du 1^{er} novembre 2018, portant nomination de Madame Salma Elloumi Rekik, ministre directrice du cabinet Présidentiel.

Arrête :

Article premier - Conformément à l'article 2 (bis) du décret susvisé n° 90-1953 du 26 novembre 1990, Mohamed Naceur Ghanmi, administrateur en chef, sous-directeur d'administration centrale chargé des affaires financières aux services communs de la Présidence de la République, est habilité à signer par délégation de la ministre directrice du cabinet Présidentiel tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des arrêtés à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 1^{er} novembre 2018.

Tunis, le 4 décembre 2018.

*La Ministre Directrice du Cabinet
Présidentiel*

Salma Elloumi Rekik

Arrêté de la ministre directrice du cabinet Présidentiel du 4 décembre 2018, portant délégation de signature.

La ministre directrice du cabinet Présidentiel,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 19 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 90-1953 du 26 novembre 1990, portant organisation des services de la Présidence de la République, tel qu'il a été complété par le décret n° 2001-2136 du 15 septembre 2001 et le décret n° 2012-2473 du 16 octobre 2012,

Vu le décret Présidentiel n° 2018-116 du 1^{er} novembre 2018, portant nomination de Madame Salma Elloumi Rekik, ministre directrice du cabinet Présidentiel,

Vu l'arrêté du ministre directrice du cabinet Présidentiel du 14 juillet 2017, chargeant Monsieur Karim Jelail, administrateur conseiller, des fonctions de sous-directeur d'administration centrale à la Présidence de la République.

Arrête :

Article premier - Conformément à l'article 2 (bis) du décret susvisé n° 90-1953 du 26 novembre 1990, Monsieur Karim Jelail, administrateur en chef, sous-directeur d'administration centrale aux services communs de la Présidence de la République chargé de l'approvisionnement, est habilité à signer par délégation de la ministre directrice du cabinet Présidentiel tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des arrêtés à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 1^{er} novembre 2018.

Tunis, le 4 décembre 2018.

*La Ministre Directrice du Cabinet
Présidentiel*

Salma Elloumi Rekik

Arrêté de la ministre directrice du cabinet Présidentiel du 4 décembre 2018, portant délégation de signature.

La ministre directrice du cabinet Présidentiel,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 19 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 90-1953 du 26 novembre 1990, portant organisation des services de la Présidence de la République, tel qu'il a été complété par le décret n° 2001-2136 du 15 septembre 2001 et le décret n° 2012-2473 du 16 octobre 2012,

Vu l'arrêté Républicain n° 2013-388 du 27 décembre 2013, portant nomination de Monsieur Kamel M'Rabet, administrateur conseiller, chef de service d'administration centrale à la Présidence de la République,

Vu le décret Présidentiel n° 2018-116 du 1^{er} novembre 2018, portant nomination de Madame Salma Elloumi Rekik, ministre directrice du cabinet Présidentiel.

Arrête :

Article premier - Conformément à l'article 2 (bis) du décret susvisé n° 90-1953 du 26 novembre 1990, Monsieur Kamel M'Rabet, administrateur conseiller, chef de service d'administration centrale aux services communs de la Présidence de la République chargé de l'ordonnancement, est habilité à signer par délégation de la ministre directrice du cabinet Présidentiel tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des arrêtés à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et prend effet à compter du 1^{er} novembre 2018.

Tunis, le 4 décembre 2018.

*La Ministre Directrice du Cabinet
Présidentiel*

Salma Elloumi Rekik

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Monsieur Karim Chabir et Madame Sana Raddadi sont nommés au grade de contrôleur générale de la commande publique à la haute instance de la commande publiques à la Présidence du gouvernement.

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Les agents dont les noms suivent sont nommés au grade de contrôleur général des dépenses publiques au comité général des dépenses publiques :

- Farid E lBalhaoïn,
- Haithem Etlili,
- Wahid Hammouda.

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Les agents dont les noms suivent sont nommés au grade de contrôleur en chef des dépenses publiques au comité général des dépenses publiques :

- Mohamed El Arem,
- Lazhar Bannani,
- Lotfi Massoud,
- Néjib Orabi,
- Makrem Ben Houssine,
- Saloua Tiba,
- Imen Soualmi,
- Aziza chekirbane.

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Madame Samira Majdoub, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est nommée au grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives à la Présidence du gouvernement.

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Les agents dont les noms suivent sont nommés dans le grade de contrôleur d'Etat au comité du contrôle d'Etat relevant de la Présidence du gouvernement :

- Rim Houas,
- Mouna Lagha.

Par arrêté du chef du gouvernement du 30 novembre 2018.

Les contrôleurs adjoints dont les noms suivent sont nommés au grade de contrôleur des dépenses publiques au comité général des dépenses publiques à la Présidence du gouvernement :

- Fouzia Khalifa,
- Hanene Riyahi,
- Yamina Nouri,
- Ahmed Mahdhaoui.